

EDUCATION A L'ECOCITOYENNETE ET GESTION DES DECHETS DANS LA VILLE DE DEDOUGOU (BURKINA FASO)

BONKOUNGOU Koug-Nongom,
Enseignant-chercheur, Université de Dédougou,
kougongomb@yahoo.fr

Résumé

Dédougou, chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun connaît un essor démographique. Cette croissance a entraîné d'énormes difficultés dans la vie sociale notamment la gestion des déchets dans la ville. La question de la gestion des déchets reste d'actualité en milieu urbain. La présente étude se fixe comme objectif de déterminer la place de l'éducation à l'écocitoyenneté dans la gestion des déchets dans la ville de Dédougou. Pour rendre compte de ce pan de la réalité sociale, l'étude s'est inscrite dans une perspective mixte combinant enquête quantitative et enquête qualitative. Les outils d'enquête ont été principalement le questionnaire, le guide d'entretien et la grille d'observation. Les résultats de l'étude révèlent que les politiques locales en matière de gestion des déchets dans la ville de Dédougou s'avèrent inopérantes sur le terrain. Du côté des populations, il ressort que l'incivisme, les considérations genre et la faible mobilisation communautaire sont les principaux déterminants de la prolifération des déchets et de l'insalubrité de la ville de Dédougou. Aussi, tous ces facteurs sont symptomatiques d'une insuffisance d'éducation des populations à l'écocitoyenneté. L'écocitoyenneté est centrale dans l'écologie urbaine. L'éducation à l'écocitoyenneté apparaît ainsi un instrument solide, pour amener la population à adhérer aux politiques de gestion des déchets et par ricochet à la mise à propre de la ville.

Mots clés : déchets, éducation, écocitoyenneté, ville propre, Dédougou

Summary

Dédougou, capital of the Boucle du Mouhoun region, is experiencing a demographic boom. This growth has led to enormous difficulties in social life, particularly waste management in the town. The aim of this study is to determine the role of eco-citizenship education in waste management, with a view to cleaning up the town of Dédougou. To take account of this aspect of social reality, the study is based on a mixed perspective combining quantitative and qualitative surveys. The survey tools used were mainly the questionnaire, the interview guide and the observation grid. The results of the study reveal that local waste management policies in the town of Dédougou are proving inoperative in the field. On the population side, incivism, gender considerations and weak community mobilization are cited as the main determinants of the proliferation of waste and unsanitary conditions in the town of Dédougou. All these factors are symptomatic of a lack of education in eco-citizenship. Education thus appears to be a solid instrument for getting the population to adhere to the waste management policy and, by extension, to clean up the town.

Keywords : waste, education, eco-citizenship, clean city, Dédougou

Introduction

L'environnement urbain est un espace d'opportunités mais aussi de défis pour les populations et les autorités dans les collectivités territoriales. Si l'urbanisation croissante des territoires reste une condition essentielle pour l'émancipation des populations, il est plus que jamais nécessaire d'assurer les conditions d'un développement humain durable. La ville d'aujourd'hui et de demain nous interpelle eu égard aux nombreux problèmes et aux différents enjeux. Le projet urbain écologique surtout qui est une construction permanente ne saurait se dissocier des dimensions sociales, culturelles et politiques de la vie urbaine. Dans les villes burkinabè, à l'instar d'autres villes dans les pays en développement, la gestion des déchets reste une préoccupation sociétale. L'on assiste à une augmentation incontrôlée de la production des déchets et à une forte demande pour les services d'assainissements ainsi que pour les infrastructures et équipements urbains. A Dédougou surtout, malgré les dispositifs mis en place par la municipalité et les services techniques, la ville se caractérise par la prolifération des dépôts anarchiques de déchets en bordure de route et aux alentours des habitations. Et comme l'a déjà souligné Ouédraogo (2022, p8), il se pose un sérieux problème d'assainissement de cette ville dû à la mauvaise utilisation des bacs à ordures. Cette situation non reluisante de la ville en matière de propreté est mentionnée également dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Dédougou (SDAU, 2012), qui soulignait que la majorité des ménages déverse leurs ordures dans les environs immédiats de leur concession et qu'il existait de nombreux dépotoirs incontrôlés. L'écocitoyenneté qui renvoie à la prise de conscience écologique d'appartenir à un environnement auquel son mode de vie est directement lié et impliquant des pratiques d'hygiène et d'assainissement des lieux, semble faire défaut chez les citoyens. La gestion des déchets reste toujours méconnue ou négligée par les populations dans la ville de Dédougou. Cette situation suscite des interrogations : Comment l'éducation à l'écocitoyenneté est-elle un enjeu dans la gestion des déchets et la propreté de la ville Dédougou ? Suivant la démarche hypothético-déductive, notre étude entend apporter des réponses à cette question, fil conducteur de la recherche et partant, rendre compte de la réalité sociale observée. La recherche est structurée en trois parties à savoir la méthodologie, les résultats et la discussion.

1. Méthodologie

Le cadre méthodologique présente une brève description du cadre d'étude et des méthodes mobilisées pour l'enquête de terrain et les stratégies d'analyse des données.

1.1. Brève présentation du milieu d'étude

Dédougou, chef-lieu de la région de Boucle du Mouhoun encore appelé cité de Bankuy, est l'une des quarante-neuf (49) communes urbaines que compte le Burkina Faso. Située dans le Nord-Ouest du pays et distante de 230 km de Ouagadougou la capitale du pays, la commune de Dédougou couvre une superficie de 1354 km². Sa population est estimée à environ 123954 habitants en 2019 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2019). Au plan administratif, Dédougou a été érigée en commune de plein exercice depuis 1979. Elle a été établie dans ses limites actuelles suite à la loi n°055/2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso. En matière de planification, la ville de Dédougou a connu un retard. En effet, malgré l'ancienneté des premières opérations de lotissement (1956), ce n'est qu'à partir de 1996 que la ville a commencé à se doter d'outils de planification. Il s'agit dans un premier temps de l'élaboration d'un plan de développement communal grâce au Projet d'Appui aux Collectivités Locales (PACL). Dédougou s'est ensuite enrichie de l'élaboration de deux (02) autres Plans Communaux de Développement (PCD) en 2004 et 2009 et d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) en 2012.

1.2. Les méthodes d'enquête

Dans l'optique d'appréhender la place de l'éducation à la citoyenneté dans la gestion des déchets dans la ville de Dédougou, l'approche mixte alliant la méthode quantitative à celle qualitative a été mobilisée. La phase empirique de l'étude a été réalisée entre le 21 octobre et le 17 novembre 2022.

Pour l'enquête quantitative, trois cent un (301) ménages ont été enquêtés et un questionnaire unique a été administré à cent cinquante-deux (152) personnes de sexe féminin et cent quarante-neuf (149) de sexe masculin. Ces personnes choisies de façon aléatoire, ont été principalement enquêtées à domicile ou dans leurs lieux de travail (marché, boutique,

service, etc). Toutes les informations du corpus quantitatif ont été collectées et traitées à base du logiciel kobocollect.

En ce qui concerne l'enquête qualitative, notre population d'étude a regroupé les personnels de la mairie, de la police municipale, de la Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Urbanisme (DRAU), de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), de l'Agence de l'eau du Mouhoun et des associations au niveau local. L'entretien et l'observation directe ont été les principales techniques de cette approche utilisées pour recueillir les avis des acteurs sur la gestion des déchets dans la ville. Vingt-cinq (25) entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'agents ou de responsables de ses structures susmentionnées. Ces personnes avisées des politiques d'écocitoyenneté et des questions d'aménagement, d'hygiène et d'assainissement, disposent d'informations à même de nous éclairer sur le phénomène étudié. Le choix raisonné des acteurs et dans une perspective non probabiliste a été privilégié pour la constitution de l'échantillon. Les principes de la diversification des catégories des acteurs et la saturation de l'information, critères de plausibilité scientifique de l'enquête qualitative, ont été également privilégiés.

Le recours à l'observation directe nous a donné l'opportunité d'une triangulation des données collectées (Olivier De Sardan, 2008). Comme le souligne Grawitz, (2001), l'observation des faits est la seule base solide des connaissances humaines. De ce fait, l'observation des acteurs donne l'opportunité de faire une vérification immédiate de la pertinence des propos avec leurs comportements. L'analyse thématique des contenus des corpus élaborés à base des entretiens et de l'observation a été la principale stratégie d'analyse des données qualitatives.

2. Résultats

Les résultats de la présente étude sont présentés en quatre (04) points que sont : les comportements des populations et l'état des déchets dans la ville de Dédougou, les politiques locales en matière d'hygiène et d'assainissement, la mobilisation de la communauté et la place de l'éducation à l'écocitoyenneté dans la gestion des déchets.

2.1. Une ville impropre au carrefour de l'ignorance et de l'incivisme des populations

Des données issues des enquêtes et de l'observation, il ressort que Dédougou est une ville insalubre due notamment à la mauvaise gestion

des déchets produits dans les ménages et dans les lieux publics. C'est le constat unanime fait par les acteurs enquêtés. En effet, la ville se caractérise par la présence de dépôts anarchiques des déchets dans les environs immédiats des concessions, au milieu des voies, dans les espaces vides, dans les parcelles non mises en valeurs, dans les cours de certains lieux publics et aux bords des marchés. Les images 1 et 2 corroborent cet état de fait.

Image1 : Dépôts de déchet devant une cour d'habitation

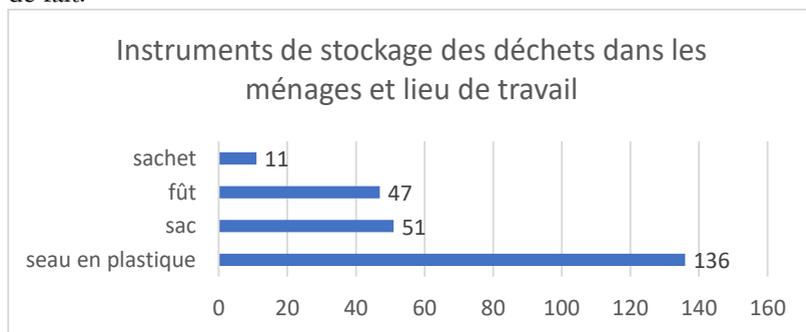


Image 2 : dépôts de déchets hors d'un bac à ordures



Source : Crédit photo, enquêteur, octobre 2022

Par ailleurs, les outils de stockage des déchets dans les ménages et dans les lieux de travail sont rudimentaires. La figure suivante illustre cet état de fait.



Source : enquête terrain octobre-novembre 2022

Les outils utilisés pour la gestion des déchets dans l'environnement immédiats sont diversifiés mais restent limités en quantité et en qualité. Ce qui ne permet pas d'assurer l'assainissement de la ville. Or, les déchets

ont un impact sur l'environnement et la santé des populations. La majorité des populations reconnaissent que la mauvaise gestion des déchets pose un problème de santé. 96, 35% des citoyens enquêtés ont souligné que les dangers qu'encourent les populations sont les maladies, la pollution de l'air, l'eau, le sol, la biodiversité.

D'autres pratiques de gestion des déchets selon les enquêtés est que certains ménages choisissent de les incinérer ou de les enfouir. Les outils d'assainissement comme les bacs à ordures ne sont pas utilisés par les citoyens. Seulement quelques ménages soucieux des dangers des déchets s'abonnent auprès d'opérateurs privés pour la pré-collecte.

Pour 75% des ménages enquêtés, la mauvaise gestion des déchets dans la ville de Dédougou, trouve ses racines dans l'ignorance et l'incivisme des populations. Selon une responsable d'association « il y a des bacs à ordures, mais malgré tout, les gens les laissent et sans gêne, jettent les déchets partout dans la ville. Cela n'est rien d'autre que de l'incivisme ». Certains de nos enquêtés évoquent le fait que la population urbaine regorge un nombre important d'analphabètes qui manquent d'informations sur les bienfaits d'un environnement propre. C'est ce qui fait dire un enquêté : « il faut que les gens changent de mentalité, souvent c'est l'ignorance ». L'Agence de l'eau va dans le même sens que ces associations en soutenant que peu sont les citoyens qui utilisent convenablement les bacs à ordures. La majorité déverse les déchets soit à l'extérieur des bacs, soit en bordure des routes, si ce n'est dans les caniveaux. La gestion des déchets est encore plus critique avec l'arrivée massive des personnes déplacées internes (PDI) en ville en raison de la crise sécuritaire en lien avec le terrorisme. Habitant des abris précaires et s'alimentant au jour le jour, la question de l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie n'est pas une priorité chez ces dernières. Du reste, l'option pour la mise à propre du cadre de vie est un état d'esprit.

Pour la police municipale, la population n'a pas pris l'habitude d'aller vers les poubelles et les bacs à ordures. Elle dit que lorsque les gens déballe quelque chose ou finissent de boire un sachet d'eau, ils abandonnent les déchets dans la rue au lieu de le mettre dans une poubelle. Et ce sont des comportements à bannir selon elle. C'est le même constat fait par le responsable de l'ONEA-Dédougou, pour qui la population ne respecte pas totalement les lieux de décharge public, et il ajoute que même les associations collectent par moment les déchets, mais qu'au lieu d'aller les déverser dans les décharges, ils les vident dans les caniveaux et dans les espaces vides, surtout en saison hivernale.

La mairie quant à elle soutient que la population ne fait pas preuve de bons comportements en matière de gestion des déchets. Selon le responsable des marchés de la mairie de Dédougou :

« Les déchets sont mal gérés malgré la présence des bacs à ordures. Certains préfèrent soit les brûler, ce qui est interdit par la loi, soit les jeter hors des bacs. Ce qui fait qu'il y a trop de dépôts anarchiques dans la ville. Ces attitudes qui frisent l'incivisme contribuent à tirer vers le bas les efforts de la mairie en termes d'assainissement. C'est pourquoi la mairie est en train de travailler afin d'éviter tous les dépôts anarchiques de déchets dans la ville ».

Pour le responsable du service de l'hygiène de la mairie de Dédougou :

« La population comprend bien nos plans. Elle est bien consciente des conséquences des déchets. Un jour je suis sorti pour me balader et j'ai trouvé une dame en train de brûler ces ordures. Je lui ai demandé pourquoi elle incinère les déchets or le bac est juste à quelques mètres. Elle me dit que c'est ce que les voisins font aussi. Tous ces actes se résument par l'incivisme de la population ».

Ainsi pour les responsables d'associations, les services techniques et la mairie de Dédougou, la pratique de la gestion laisse entrevoir de l'ignorance et de l'incivisme des populations.

Pour se débarrasser, 45% des ménages enquêtés estiment que les gens incinèrent les déchets dans les bacs ou aux alentours non seulement pour se débarrasser des odeurs nauséabondes mais aussi pour faciliter l'accès des bacs sans savoir que cet acte contribue à la détérioration des dépotoirs.

2.2 Les politiques locales en matière d'hygiène et d'assainissement

Les associations, les autorités locales et les services techniques se sont prononcés sur les politiques en matière de propreté de la ville.

Pour l'Agence de l'eau du Mouhoun, la question de l'environnement est un volet sur lequel elle ne travaille pas beaucoup, mais en 2016-2017 elle s'y est intéressée en dotant la mairie d'une trentaine de poubelles pour le stockage des déchets. Aussi, elle dit avoir participé à une activité, nommée « nuit de l'assainissement » organisée par la direction régionale en charge de l'eau, où elle a fait des dons pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement dans la région.

Quant à la mairie, elle dit être au cœur des actions pour l'hygiène et l'assainissement de la ville. En effet, les politiques de propreté de l'espace public trouvent leurs fondements juridiques dans la responsabilité des

autorités municipales en matière de salubrité publique. Le code général des collectivités territoriales précise la responsabilité des maires sur le bon ordre, la sureté et la salubrité publique. Il précise en son article 541-1 à 8 qu'il leur incombe de lutter contre les dépôts sauvages de déchets. En su de cela, pour le personnel de la mairie enquêté, la municipalité fait un recrutement de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) qui varie de 150 à 200 jeunes chaque année dans le cadre de la gestion des déchets. Par ailleurs, d'après les agents de la mairie enquêtés, la mairie de Dédougou a déposé des bacs à ordures à plusieurs endroits de la ville pour faciliter la collecte des différentes sortes d'ordures et de déchets générés par les activités des populations. Des actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire sont entreprises par la mairie pour obtenir une ville propre. Ils ajoutent que des associations bénéficient également de soutiens dans leur engagement pour la salubrité de la ville. Certains avis du personnel de la mairie sont partagés par les enquêtés. Des associations reconnaissent avoir reçu des soutiens moraux, matériels et financiers de la part des autorités municipales. Des responsables d'associations confirment que les autorités locales les soutiennent avec des bacs à ordures. Un véhicule est mis à leur disposition de même que des râteaux, des charrettes, des taxis-motos et des équipements de protection. C'est ce que souligne une responsable d'association enquêtée : « on a eu une sortie où le président de la délégation spéciale a fait le déplacement. Il est même intervenu en travaillant avec nous toute la demi-journée. Nous avons bénéficié aussi de matériels divers de salubrité de la mairie ».

Cependant, d'autres associations accusent la municipalité non seulement de déposer les bacs sans montrer leur utilité aux populations mais aussi de ne pas les vider régulièrement pour encourager les populations à leur utilisation rationnelle. C'est ce que souligne le responsable d'une association : « tous les dépotoirs ne sont pas régulièrement vidés. Les bacs à ordures que la mairie a déposés, ont plus créés des problèmes parce que la municipalité elle-même semble ne pas se soucier du ramassage de ses déchets. Les bacs sont débordés et la population pour leur sécurité les brûlent ». Du côté des ménages, sur les 301 personnes enquêtées, 67% affirment qu'il n'existe pas de dépotoirs aménagés dans leurs quartiers et seulement 33% affirment qu'il en existe.

2.3 La mobilisation communautaire pour l'assainissement de la ville

La propreté des lieux est une condition nécessaire de vie en communauté. Toutes les associations interrogées affirment qu'elles organisent des journées de salubrité et qu'elles participent également aux activités de salubrité instituées par la mairie et d'autres structures. Elles disent mobiliser les gens à participer à leurs activités à travers les masses médias (Tv, radio, internet), les crieurs publics et les affiches. La plupart des responsables d'associations enquêtés disent être mobilisés pour débarrasser la ville des déchets, mais expriment leurs limites par le manque de moyens matériels et financiers. A ce sujet, les propos d'une responsable d'association sont les suivants :

« Nos activités ne sont pas financées comme ça. C'est juste quelques fois des projets nous ont fait mobiliser les gens pour la salubrité et en fin de journée de salubrité, ils nous ont donné individuellement une modique somme, généralement 1000 FCFA. La dernière fois, de notre initiative on était à l'hôpital mais on n'a pas eu d'accompagnement quelconque ».

Quant à la mairie, elle n'organise pas des journées de salubrité mais elle sensibilise la population à travers des communications à la radio et informe souvent les chefs coutumiers et religieux qui mobilisent leurs sujets et fidèles. Le président de la délégation spéciale de la commune de Dédougou enquêté, s'exclamait en ces termes : « il est faux de laisser croire que le service de la propreté peut tout nettoyer. C'est à tous les citoyens de prendre en main la propreté de la ville ».

La population, elle, accuse la mairie de ne pas jouer pleinement son rôle en ce qui concerne la question des déchets dans la ville de Dédougou. 72% des ménages enquêtés déplorent le fait que la mairie ne veille pas à l'évacuation des déchets et que les bacs se remplissent et se déversent sans un système d'évacuation. Le vent emporterait encore ces mêmes déchets dans d'autres ménages ce qui contribue à salir plus les quartiers. 68% des populations enquêtées soutiennent que c'est parce que les bacs sont pleins qu'il y a des dépôts sauvages partout dans la ville. C'est ce que souligne l'un de nos enquêtés : « quand tu arrives les bacs sont là mais inaccessibles. Les alentours sont débordés de toutes sortes de déchets. C'est pourquoi certains choisissent de jeter les ordures loin des bacs. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix car c'est rempli ».

Selon un de nos enquêtés, l'insalubrité incombe à la fois la responsabilité de la mairie et de la population : « la population parce que ce sont les ménages qui amènent les déchets, la mairie parce qu'elle a envoyé les bacs

à ordures sans pouvoir évacuer. Sinon avant chacun déposait devant sa cour et brûlait et d'autres s'abonnaient à des associations qui venaient évacuer ».

La plupart de nos enquêtés pensent que la sensibilisation est un moyen efficace pour maintenir la ville propre. Mais ils ajoutent qu'il faut une forte collaboration entre la mairie et les associations.

C'est dans ce sens qu'une responsable d'association affirme :

« La mairie doit beaucoup plus écouter les associations parce que bien qu'elle ait une équipe pour l'hygiène et l'assainissement, celle-ci ne peut pas couvrir toute la ville de Dédougou. Nous les associations sommes là pour aider la commune. Mais l'on n'a pas vu une démarche de la mairie à notre égard allant dans le sens d'une implication. Nous avons présenté notre structure aux autorités municipales et notre souhait d'accompagnement pour la mise à propre de la ville mais nous n'avons pas eu de retour. La mairie doit faire appel aux associations dynamiques pour une gestion saine des déchets qui polluent la ville ».

Pour réussir l'engagement communautaire pour une ville propre, il faut des techniques d'approches directes comme la stratégie de porte à porte, l'organisation de conférences publiques, les théâtres fora, le véhicule de messages clés sur la gestion des déchets à travers mass médias. Pour la Direction régionale de l'urbanisme, chaque ménage doit déposer au moins d'une poubelle devant sa porte pour mettre ses ordures et la mairie pourrait les accompagner pour la collecte. Le rôle de la mairie c'est surtout de faire en sorte que les bacs à ordures soient déposés un peu partout dans la ville pour les déchets et que son service d'hygiène travaille à éviter le déversement anarchique des déchets liquides et solides devant les ménages où dans les lieux publics.

En plus, d'autres enquêtés pensent qu'infliger des amendes et des sévices corporels à la population pourraient être des solutions pour restaurer la propreté de la ville. Pour le responsable de la police municipale, « les dépôts d'ordures sur la voie publique devraient être sanctionnés par une amende fixée par le conseil municipal. Et si l'infraction est faite au moyen d'un taxi moto ou d'un véhicule, le montant de l'amende doit être encore élevé pour décourager ceux qui s'adonnent à ces comportements inciviques ». L'appel à l'opération mana-mana lancé par le gouvernement est suivi par les structures que nous avons enquêtées que sont la mairie, la direction de l'aménagement et de l'urbanisme et l'ONEA.

Au demeurant, tous les acteurs enquêtés sont unanimes sur la nécessité d'une synergie d'action pour réussir le pari d'une ville propre. La responsabilité de la gestion des déchets est à la fois individuelle et

collective. Des stratégies opérantes pour assurer une gestion saine des déchets et partant rendre la ville propre, implique une mobilisation sociale.

2.4. Place de l'éducation à l'écocitoyenneté dans la gestion des déchets

Des enquêtes de terrain, l'éducation relative à l'écocitoyenneté apparaît un enjeu sociétal très marqué car étant au cœur de la propreté du cadre de vie. L'éducation à l'écocitoyenneté permet à l'individu de prendre conscience de son appartenance à un territoire, de ses droits et devoirs vis-à-vis de ce territoire et plus globalement vis-à-vis de son environnement. Les acteurs enquêtés s'accordent pour admettre que l'éducation cultive la citoyenneté responsable et la participation au développement local. Comme le mentionne le responsable du service d'hygiène de la mairie de Dédougou, « c'est par l'éducation à l'écocitoyenneté que les citoyens agiront au quotidien dans le respect de l'environnement ». Pour les actions d'éducation à la gestion des déchets, 58% des ménages affirment avoir entendu parler de la gestion des déchets à travers de multiples canaux de communication comme la radio, les lieux de culte, les réseaux sociaux. Les autres, soit 42%, affirment n'avoir pas reçu une sensibilisation quelconque de la part de la mairie ou des ONG sur la gestion des déchets. Ce défaut d'information sur les dangers des déchets serait à l'origine des comportements inciviques au sein de la population urbaine. En effet, la prise de conscience chez les citoyens que leurs pratiques quotidiennes impactent positivement ou négativement le bien-être collectif, et surtout la culture de bonnes pratiques de salubrité autour de soi, demande une éducation de masse. C'est ainsi certains enquêtés soutiennent que pour la propreté du cadre de vie et de travail, il faut surtout inculquer aux enfants le thème d'écocitoyenneté dès le bas âge. A cet effet, ils suggèrent l'inscription de thèmes sur l'hygiène et l'assainissement dans les curricula à tous les niveaux d'enseignements.

Les considérations genre surtout influencent également la gestion des déchets aussi bien dans les ménages que dans les artères de la ville. 82% des personnes enquêtées admettent que les travaux domestiques comme la cuisine et la propreté viennent en tête des activités attribuées aux femmes au sein des ménages. Cette situation émane de la pensée collective selon laquelle la propreté des lieux doit-être l'affaire des femmes. C'est pourquoi elles sont les premières à parcourir les rues et les marchés pour balayer et ramasser les déchets que la population et les

usagers produisent. Mieux, les personnes engagées par les municipalités pour assurer la propreté des cités sont généralement des femmes. Les perceptions et les pratiques des populations vis-à-vis des déchets et de l'assainissement influent donc sur la mise à propre de la ville. Toutefois, il peut arriver que des personnes lettrées et averties des dangers d'un cadre de vie impropre jettent les déchets hors des poubelles. De ce fait, les situations de non-utilisation des connaissances peuvent être intentionnelles ou non intentionnelles.

3. Discussion

Avec la croissance démographique et la rigidité de l'urbanisation, la production incontrôlée des déchets est devenue si importante qu'elle pose un réel problème de gouvernance, surtout dans les agglomérations urbaines des pays en voie de développement (PED). C'est pourquoi la question de la gestion des déchets figure parmi les préoccupations essentielles des Etats et des collectivités territoriales. Bertolini (2005, p198) confirme cet état de fait, lorsqu'il souligne que longtemps négligés, les déchets sont devenus une problématique primordiale des élus, des citoyens et des industriels qui les produisent et les traitent.

Les Politiques et Stratégies Nationales d'Assainissement adoptées au Burkina Faso en 2007, mentionnent que l'assainissement ne consiste pas seulement à la fourniture d'ouvrages, mais aussi à la mise à disposition de services dans un contexte social, institutionnel et financier adéquat. Ces politiques concluent qu'on ne peut relever le défi de l'assainissement sans un changement radical des mentalités et des comportements de la part des populations. Ces politiques supposent également une répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités décentralisées et un renforcement de leurs capacités d'analyse et de gestion. La saleté urbaine remet en cause la légitimité du pouvoir dans sa capacité de prendre en charge le bien public. Un espace public dégradé est considéré comme un espace abandonné par les autorités.

Selon Traoré (2011, p2), les populations des villes africaines sont souvent accusées d'incivisme car étant responsables des pratiques telles que le rejet des ordures ménagères dans les espaces publics. Toutefois, d'autres études sur l'assainissement révèlent que la prolifération des dépôts des déchets ménagers n'est que le résultat de la faiblesse et de l'irrégularité des services de collecte d'ordures, mais aussi des conditions socio-économiques précaires dans lesquelles les ménages africains vivent. En effet, les services de collecte d'ordures ne sont pas suffisants, comparés

à la demande de la population. Or, la santé physique des hommes découle de la santé de l'état de leur cadre de vie. Comme le souligne Battaglia et al (2003, p173), les déchets rejetés dans la nature contribuent à la pollution de l'environnement, des eaux et de l'atmosphère. Fall et al (2017, p87) précisent que les déchets sont vecteurs de nombreuses maladies telles que la diarrhée, la fièvre typhoïde, la dysenterie ainsi que d'autres maladies qui entraînent des taux élevés de mortalité infantiles en Afrique.

Dans une perspective socio-anthropologique, Bazyomo (2009) a mis en relation les variables salubrité des lieux et éducation des populations. Pour lui, l'éducation est le moyen le plus sûr pour amener la population à adhérer ou à ne pas adhérer à une opinion, une pensée, à adopter de bons comportements face à une situation donnée. L'écocitoyenneté est au cœur donc de l'écologie urbaine. Aussi, les citoyens ne doivent pas voir en l'assainissement un fardeau, mais une condition nécessaire et primordiale pour un développement durable. La mise en œuvre de stratégies d'information, d'éducation et de communication en direction de ces derniers aiderait à y parvenir. Au sein des communautés, les femmes sont considérées comme les principales actrices de la propreté urbaine (Zaoukoun, 2016). Pour le dépassement des considérations genre et l'engagement de tous pour la propreté de la ville, il faut un travail de construction et de déconstruction. Déjà dans toutes les instances de socialisation, la division des tâches suivant le genre devrait être minimisée. La ville est également un état d'esprit, un ensemble de coutume et de tradition, d'attitude et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmis avec ses traditions (Park, 1929). De ce fait, les mécanismes traditionnels de gestion des déchets d'ordre écologique doivent être encouragés. Brou (2018), précise que si les systèmes de valeurs et de représentations ainsi que des règles et des outils sont connus et utilisés, ils peuvent servir à promouvoir l'éducation en hygiène et en assainissement. Guigo (1991) explique que la propreté d'une ville sollicite d'un engagement populaire. Le balayage des ordures par les riverains ou par les femmes payées par la ville et le ramassage des ordures vont donc de pair. Toute personne est censée balayer sa portion de rue et ajouter ses déchets au tas d'immondices avant le passage des équipes de collecte de ses déchets. Prost (2014) fait comprendre que chaque acteur à n'importe quel niveau que ce soit, doit en ce qui le concerne jouer pleinement sa partition pour un cadre de vie propre et agréable.

Du reste, dans la société contemporaine, en observant les pratiques dans un contexte de décentralisation, la nécessité de changement passe

nécessairement par un apprentissage afin que les valeurs et les vocables associés à ce processus puissent être intériorisés par les populations au sein des collectivités territoriales. L'incivisme, les considérations genre et la faible mobilisation communautaire qui provoquent la prolifération des déchets et l'insalubrité de la ville de Dédougou sont symptomatiques d'une insuffisance d'éducation des populations à l'écocitoyenneté. La nécessité de l'engagement de tous dans l'action comme la gestion des déchets, constitue un ensemble de défis dont les décrets ne suffisent pas à assurer. Il importe donc une démarche pédagogique d'éducation à la citoyenneté dont la finalité est le changement de comportement. Une pédagogie urbaine axée sur les règles de savoir vivre ensemble en cité, les pratiques écologiques et de civilité s'avère centrale dans la quête d'une ville propre.

Conclusion

L'urbanisation progressive et irréversible nous amène à analyser la ville dans sa dynamique d'évolution. La croissance urbaine et démographique conjuguée au développement de l'activité économique a une influence considérable sur l'environnement. Aussi, l'hygiène et l'assainissement des villes est une préoccupation des collectivités territoriales. Or, le développement humain durable ne saurait se réaliser en marge de villes écologiques. En effet, la qualité du cadre de vie et plus particulièrement la propreté de la ville est une condition nécessaire pour le mieux-être des citadins.

Au regard de l'ignorance pour les uns et de la persistance des actes inciviques pour les autres autour de la gestion des déchets, une éducation à l'écocitoyenneté centrée sur la mobilisation communautaire et le changement de comportements est indispensable à la propreté de la cité. Pour ce faire, les autorités municipales, les enseignants dans les écoles, les structures étatiques et partenaires devraient user d'une pédagogie de l'action collective, doublée d'une pédagogie du changement pour asseoir une ville saine et écologique.

Références bibliographiques

Bazyomo Emile Pierre (2009), *Education aux médias au Burkina Faso : enjeux et perspectives pour une éducation à la citoyenneté*. HAL Id :tel-00955866, thèse, Université Sorbonne nouvelle- Paris3.

Bras Anie, (2010), *Elément pour une définition de la problématique de la propreté*

- urbaine en Haïti : le cas de port-au prince*. Lyon, thèse de doctorat en société et environnement, l'Université de Quisqueya Port-au-Prince, Haïti.
- Fall As et al** (2017), L'assainissement et l'hygiène en Afrique de l'Ouest et du Centre, in Vidal Laurent (coord). *Renforcement de la recherche en sciences sociales en appui des priorités régionales du bureau Régional Afrique de l'Ouest et du centre de l'Unicef : analyses thématiques*. Dakar : IRD ; Unicef, ; p.87-98.
- Grawitz Madeleine** (2001), *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris.
- Guigo Denis**, (1991), *La propreté à Besançon au fil des âges* ; pp.47-58. persee.fr <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00527156/fr/>
- Jacob Frédéric** (2006), *la ville méditerranéenne : approche spatiale d'une aire géographique multiculturelle de proximité à travers un concept producteur d'espace, la propreté*, Géographie, HAL thèses
- Olivier De Sardan Jean Pierre** (2008), *La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant Académie.
- Ouédraogo Guy Noël** (2011) *Engager les communautés locales à se préparer à vivre avec les changements climatiques : cas de l'incinération des sachets plastiques dans la ville de Dédougou*, Dédougou, Asdi SMHI
- Park Robert Ezra** (1929), La ville en sociologie urbaine in *Histoire des sciences humaines* ; revue d'Histoire des Sciences Humaines 2004/2(N°11), pages157-184 ; cairn.info
- Prost Barbara**, (2014), Une ville propre c'est l'affaire de tous, cairn 2014/1 N°13 :3-14p, <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2014-1-page-3.htm>
- Traoré Maïmouna**, (2011), *Analyse de la participation citoyenne autour de la gestion des déchets dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)* ; Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales